

Bagatelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1978)**

Heft 437

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le travail, youp c'est la vie!

Les statistiques sur le nombre des chômeurs dans notre pays se suivent et se ressemblent tellement que l'habitude se prend, semble-t-il, de compter avec des milliers de sans-emplois, laissés pour compte de notre organisation sociale et économique. Mieux même, on voit se renforcer les milieux qui demandent que les frontières se rouvrent aujourd'hui plus largement à la main-d'œuvre étrangère.

De moins en moins nombreuses sont les voix qui plaident pour une offensive contre ce « fait accompli » du chômage. Elles pourraient recevoir pourtant une aide précieuse d'un côté où elles ne l'attendaient pas, de la part des spécialistes du maintien de l'ordre. Voyez en Allemagne — où les questions de sécurité font l'ordinaire de tout citoyen-lecteur de la presse de M. Springer : les criminalistes se sont penchés (dans leur revue « Die Polizei ») sur les rapports qui lient (ou lieraient) la délinquance et le chômage. A vrai dire, les statistiques n'ont pas permis jusqu'ici de vérifier l'existence de liens précis entre la montée de la criminalité et celle du chômage (les causes du chômage peuvent être les mêmes que celles de la délinquance, le manque de qualification profes-

sionnelle, par exemple). Néanmoins ces distingués spécialistes distinguent des éléments « criminogènes » manifestes dans le chômage :

— Selon sa durée et selon la prédisposition de l'individu, le chômage peut déclencher des réactions dépressives ou agressives; ces deux « états d'âmes » peuvent avoir des répercussions criminelles : « L'agressivité provoquée par le chômage se dirige contre le dernier employeur et contre la société dite d'opulence qui a privé le travailleur de son emploi par des mesures de rationalisation ou par décalage de la consommation »; le chômeur se considère comme lésé et il cherche alors à se venger de la société.

— Les chômeurs qui ont de fortes traites à payer en raison d'achats à tempérament se retrouvent dans une délicate situation financière : « Selon la prédisposition de chacun et selon le milieu, le danger est grand de chercher à combler le déficit d'une manière délictueuse ».

— L'inhabituel et involontaire « temps libre » peut engendrer des problèmes : « L'ennui peut pousser au crime en cas d'influence négative du milieu et de la prédisposition du sujet ».

Devra-t-on, pour raviver la lutte contre le chômage, présenter le travail comme un facteur de sécurité sociale ?

BAGATELLES

Les lecteurs attentifs des journaux romands n'auront pas manqué d'être frappés par l'emprunt de 30 millions lancé ces jours-ci par les Services industriels de Genève, « établissement de droit public, placé sous la surveillance du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève », ayant pour but de « fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité et de l'énergie thermique ». Parmi les « participations » des dits Services industriels, un montant de 20,8 millions de francs au capital d'Energie-Ouest-Suisse (EOS), soit 18 % de 115 millions. C'est dire que les SI genevois se sont associés sans doute aux

efforts d'EOS pour promouvoir la centrale nucléaire de Verbois, dans la mesure de leur contribution d'un cinquième au capital de la grande société de distribution d'énergie suisse romande. Les opposants genevois au nucléaire, et à Verbois en particulier, ont trouvé leur interlocuteur privilégié.

* * *

Curieux lapsus du juge informateur Simond, chargé de débrouiller, dans le canton de Vaud, les tenants et aboutissants de l'affaire d'Epurex (pots-de-vin perçus par un ingénieur qui favori-

sait la société Epurex — stations d'épuration et traitement des eaux usées — aujourd'hui en faillite, mais connue comme « mécène » du Parti radical par l'entremise de son directeur) : alors que les personnalités en cause et ce que l'on sait du déroulement des faits indique que le scandale touche le Parti radical, le dit juge informateur itinérant relevait, aussitôt relayé par la « Tribune-Le Matin », que des socialistes (et des démocrates chrétiens) auraient fait partie du conseil d'administration d'Epurex. « Information » démentie le lendemain par la TLM : si un ancien député socialiste, habitant depuis dix ans à Genève, a acheté des actions d'Epurex lors de la fondation de la société, jamais aucun membre du Parti socialiste n'a jamais fait partie du conseil d'administration d'Epurex. Attention aux excès de zèle, Monsieur le juge ! Pour le reste, le Parti radical vaudois s'en tiendra à son slogan électoral qui fleurit déjà dans les journaux, heureux de cette manne publicitaire : « Le goût de la vérité ».

* * *

Comme on nous voit : le Centre français du commerce extérieur a publié une petite brochure sur la Suisse dans sa collection « Un marché ». Notre portrait à travers cette recommandation : La publicité écrite doit tenir compte du vocabulaire et des constructions propres à la Suisse. Une tournure malheureuse, une image qui porte la marque étrangère peuvent compromettre une campagne publicitaire est le reflet de la mentalité du pays dont le trait principal est le sérieux. Il est donc généralement préférable que la publicité destinée à la Suisse soit conçue dans le pays même, soit par l'entreprise chargée de la distribution des marchandises, soit par un bureau spécialisé dans la publicité. Une autre remarque de la même brochure : Par suite du libéralisme pratiqué en matière d'importation, le marché suisse est très sollicité et la concurrence qui s'y exerce a fait du Suisse un acheteur très éclectique et exigeant.